



La représentation médiatique du handicap ; comment trouver l'équilibre ?

Valérie GLAUDE

Analyse Esenca 2024



Source : campagne Esenca www.esenca.be

Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



Introduction

La représentation du handicap dans les médias est une question cruciale pour les personnes concernées, car elle influence la manière dont la société perçoit le handicap. Par extension, la représentation médiatique du handicap influe également directement sur la perception que les personnes en situation de handicap ont d'elles-mêmes.

La représentation du handicap dans les médias, vue par les personnes concernées, est souvent perçue comme insuffisante, simplificatrice et stéréotypée. Nous observons une demande croissante pour des représentations plus diverses, authentiques et inclusives, notamment dans les médias alternatifs et les réseaux sociaux. L'implication des personnes en situation de handicap dans la création et la diffusion des contenus médiatiques est considérée comme essentielle pour créer une représentation plus juste du handicap dans la société.

Récemment, la couverture médiatique des Jeux paralympiques de Paris 2024 ainsi qu'une étude menée par Média Animation a amené Esenca à se pencher sur la question de la représentation du handicap dans les médias. C'est l'objet de cette analyse.

Validisme : Le validisme est un mécanisme d'oppression. C'est un monde construit par des personnes valides, pour des personnes valides et capables. C'est un monde où des discriminations sont établies sur base de capacités humaines, psychologiques, intellectuelles ou physiques. C'est un monde où les personnes en situation de handicap sont oubliées.¹

« Média animation² », ASBL d'éducation aux médias, a mené une vaste étude sur le validisme et la représentation du handicap dans les médias³. C'est dans ce cadre qu'Esenca a proposé à des personnes en situation de handicap, le 29 mai 2024, une rencontre ayant pour objectif de leur donner la parole à propos de la façon dont le handicap est représenté dans les médias.

Le groupe, composé d'une quinzaine de participants, a donc discuté de la représentation des personnes en situation de handicap dans les médias. Certains propos tenus lors de cet échange nous permettent d'illustrer, dans différents encarts, quelques enjeux médiatiques qui existent aujourd'hui autour du handicap et de sa représentation.

Par exemple, Bertrand, Laurence, Mina et d'autres soulignent que les personnes en situation de handicap ne sont pas assez représentées à la télévision et dans les médias. Bertrand mentionne l'importance de montrer que les personnes en situation de handicap existent et ont droit à la visibilité. Cela inclut par exemple leur participation au sport et à la vie publique. Mina renchérit en disant qu'elle constate l'absence de cette visibilité dans les publicités et à l'écran.

¹ Plus d'informations : <https://www.esenca.be/etude-2020-femmes-en-situation-de-handicap/>

² Site Media animation ASBL [Média Animation asbl \(media-animation.be\)](https://media-animation.be/)

³ Pour consulter l'étude « Validisme, média et société » : <https://media-animation.be/Validisme-medias-et-societe.html>

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les émissions d'information

Bertrand : « On n'entend pas assez parler des personnes en situation de handicap, même sur la RTBF, on n'a le droit aussi de montrer qu'on est là, dans le sport, dans la vie. **On a droit à une visibilité.** On n'est pas dans un placard et on ne dit rien ».

Laurence : « Pour rebondir sur ce que Bertrand vient de dire, il y a eu ou il y a toujours des présentateurs ou animateurs issus de la diversité comme Cécile Djunga ou Tatiana Silva. **Des animateurs ou des gens publics sur la RTBF ou d'autres médias avec un handicap visible ou invisible, je n'en connais pas.** Je sais que sur CanalC radio de Namur, il y a un jeune, entre 20 et 30 ans qui faisait du vélo et qui faisait des études de journalisme, il a eu un accident en vélo et maintenant il est paraplégique. Il a perdu une jambe et il a été engagé comme journaliste sportif, donc il fait ses reportages télévisés en chaise. En fait, **il est filmé de manière à ce que l'on ne le montre pas en chaise** ».

Mina : « Je trouve que ce n'est pas normal. Il faut le montrer entièrement, pourquoi se cacher. C'est vrai que l'on ne voit pas assez de personnes en situation de handicap, dans les publicités, à la télévision, à l'ordinateur ».

Les témoignages, mais aussi les statistiques sont évidents : les animatrices et animateurs ou les journalistes sont rares dans les médias d'information. Des exemples sont donnés, comme celui d'un journaliste paraplégique qui apparaît dans des reportages sans que son handicap ne soit explicitement montré, ce qui suscite des débats sur la nécessité de représenter pleinement la réalité du handicap. Laurence et d'autres membres du groupe estiment que cela pourrait inspirer des jeunes à suivre des carrières qui, autrement, leur sembleraient hors d'atteinte. En dehors de cela, le handicap en tant que sujet de société est pratiquement absent de nos écrans. L'information sur le handicap est souvent véhiculée par des personnes valides – journalistes, proches, ou professionnels – tandis que la voix des personnes concernées reste peu entendue. Les médias peinent à dépasser les clichés, en dramatisant les parcours individuels ou en cherchant à inspirer un public valide. Les personnes en situation de handicap sont largement absentes des écrans, ne représentant que 0,47 % des apparitions télévisées en Belgique, selon le Baromètre du CSA (2021)⁴.

Par ailleurs, quand ces dernières apparaissent à l'écran, c'est dans l'immense majorité des cas pour parler du handicap. Cela invisibilise donc complètement l'expertise de ces personnes sur d'autres sujets, leurs compétences, leur vie en dehors de leur handicap. Cette invisibilisation a des conséquences évoquées par le groupe : si je ne me sens pas représenté dans les médias pour mon métier, ma passion, mes compétences ou mon expertise, mais uniquement par mon handicap, comment me projeter dans la vie ?

⁴ CSA : 10 ans du baromètre CSA. [10 ans du Baromètre du CSA : un peu plus de femmes, une diversité qui stagne ou régresse dans les médias – CSA Belgique, consulté en octobre 2024](#)

Notons toutefois une nuance importante sur cette statistique alarmante : 80 % des handicaps sont invisibles. Là est toute la complexité de travailler à représenter quelque chose qui ne se voit pas. La télévision a besoin d'images, de stigmates, de repères pour capter son audimat et manque souvent de temps pour apporter des nuances. Cela explique en partie cette non représentation, mais le chiffre n'en reste pas moins extrêmement alarmant.

Le rôle du cinéma et de la fiction dans la représentation du handicap

Mina : « ce sont de bonnes séries, qui reflètent vraiment la réalité de la vie entre personnes porteuses de handicap »

Bertrand : « Et les acteurs sont vraiment en situation de handicap »

Laurence : La série « Toulouse Lautrec » ça se passe dans le milieu scolaire et bien moi provenant du milieu scolaire, dans la réalité, je n'ai jamais vu une école adaptée aussi bien aux personnes et à l'inclusion. La série « Toulouse Lautrec » c'est le rêve et pas la réalité.

Apolline : « ça montre dans la vie et les films qu'on n'a pas seulement un handicap, mais **on est aussi un humain comme tout le monde** avant tout, mais on a des particularités chacun. Les gens qui ont un regard, ils nous jugent, parce qu'au final, on n'est comme eux, on a juste une voiturette ou un problème ».

Bertrand : « On doit voir dans les films, des personnes en situation de handicap, mais aussi **différentes formes de handicaps.** ».

Ce que ces témoignages relèvent illustre bien l'ambiguïté ressentie autour de la représentation du handicap dans les productions culturelles ; tantôt on se réjouit de voir apparaître ce type de productions, tantôt on en souligne les faux pas. Bertrand et Monica saluent des productions comme le film Toulouse Lautrec ou la série Vestiaire, mais ils constatent aussi que souvent des actrices et acteurs valides sont choisis pour jouer des rôles de personnes en situation de handicap, ce qui est problématique. Mina soulève la question de l'authenticité : pourquoi ne pas automatiquement donner ces rôles à des personnes réellement concernées ? Cette réflexion fait écho au succès phénoménal du film Intouchables en 2011, qui tenait notamment au fait que deux acteurs très connus étaient en tête d'affiche. Ce film aurait-il eu autant de succès si un acteur en situation de handicap moins connu avait remplacé François Cluzet dans la chaise roulante ?

Par ailleurs, le handicap est connoté dans les productions culturelles :

- Soit la personne réussit l'impossible, on parlera alors d'inspiration porn⁵ ; on y voit des leçons de vie, de résilience, de réussites, de combats. Ce concept, popularisé par la militante australienne Stella Young, dénonce la tendance à objectiver les personnes en situation de handicap en glorifiant leur capacité à surmonter des obstacles physiques, au détriment de leur individualité. Cela invisibilise leur quotidien et les réduit à leur handicap, tout en imposant une injonction au dépassement.

Les récits médiatiques se concentrent souvent sur les moments où le handicap est surmonté, créant une comparaison sociale entre les spectateurs valides et les personnes en situation de handicap, perçues comme des modèles de résilience. « Cette représentation, bien qu'apparemment bienveillante, relève du validisme en imposant aux personnes en situation de handicap une pression à toujours se dépasser, ce qui ne reflète pas leur réalité quotidienne⁶. »

- Soit la personne est représentée comme dépendante d'autrui, assistée en permanence, ne rencontrant que des difficultés et des problèmes impossibles à dépasser, renforcer le côté limitant de ses capacités ; cela traduit une vision misérabiliste du handicap. Dans les deux cas, cette représentation est éloignée de la réalité de vie des personnes en situation de handicap au quotidien.

Sylvia : « Faire des films avec des personnes en situation de handicap et des personnes valides, mais à mon avis qui est normal dans ces films ? La personne handicapée doit s'adapter aux autres personnes, mais les autres aussi doivent s'adapter à la personne handicapée. Dans les bus, en voyage (fauteuil roulant) on dit qu'il faut s'adapter, mais pas grand-chose n'est conçu pour la personne handicapée. Pour prendre le bus en fauteuil, je dois descendre de mon fauteuil, mais je ne sais pas monter les marches, donc demander que l'on me porte... mais qui ?? **Il faut voir la réalité des situations. Ça c'est la vraie réalité de la vie de tous les jours** ».

La représentation du handicap dans les médias et plus spécifiquement la fiction est un enjeu fondamental, non pas pour inspirer les personnes valides, mais pour offrir aux personnes en situation de handicap une visibilité authentique et respectueuse, qui reflète la diversité de leurs expériences. Trop souvent, les représentations médiatiques du handicap tendent à réduire ces personnes à des figures de « courage » ou de « résilience », destinées à motiver ou inspirer les spectateurs valides. Ce type de représentation, bien que parfois bien intentionné, peut être réducteur et néglige l'essentiel : permettre aux personnes concernées de se voir dans des récits qui leur ressemblent et qui traduisent la réalité de leur vie quotidienne.

⁵ Pour aller plus loin sur cette notion, nous vous invitons à consulter notre étude : « Inspiration porn : un mécanisme validiste à dénoncer » <https://www.esenca.be/etude-2022-inspiration-porn-un-mecanisme-validiste-a-denoncer/>

⁶ Journal Libération "Les jeux paralympiques, l'heure de rappeler que les personnes handicapées" n'ont pas pour but d'inspirer », publié le 01.09.2024. Disponible à cette adresse : [Les Jeux paralympiques, l'heure de rappeler que «les personnes handicapées n'ont pas pour but d'inspirer» – Libération \(liberation.fr\)](https://www.liberation.fr/france/2024/09/01/les-jeux-paralympiques-l-heure-de-rappeler-que-les-personnes-handicapees-n-ont-pas-pour-but-d-inspirer/). Consulté le 21.10.2024.

Sport et handicap ; une représentation médiatique partielle

Laurence : « On ne dépasse pas son handicap que par le sport, je trouve que c'est **limitatif** ».

Mina : « C'est bien aussi, le sport, c'est dans des occasions comme celle-là que l'on voit la personne handicapée se dépasser et se déplacer ».

Laurence : « Moi, ça ne m'encourage pas, parce que je ne sais plus faire de sport. Moi, mon sport c'est avec le kiné, je me mets 3 fois sur la pointe des pieds et puis faire une pause 1 heure et puis 3 fois sur la pointe des pieds, c'est ça mon sport. C'est un sport super adapté ».

Joël : « Une pub, pour les paralympiques.... Je trouve que c'était bien. Il y a beaucoup de choses qui dramatisent trop et mettent de l'espoir ! Cette pub, parle d'une dame qui a eu un accident et elle arrive à faire de la natation. C'est pour montrer, **la passion du sport** ».

Monica : « Moi, je fais de la cyclo dance, une personne en situation de handicap et une personne valide ensemble. **Moi, je m'y reconnais un peu**, même si ce n'est pas du haut niveau. Ça dépend du degré de handicap de la personne. Moi, avec mes bras, je peux faire du sport, même si c'est du sport adapté ».

Joël : « À un moment, je faisais du foot fauteuil, on a été interviewé et il y a eu tout un reportage là-dessus. Les médias peuvent apporter une visibilité et une accélération du sport dans le grand public ».

Le groupe parle du rôle du sport pour les personnes en situation de handicap, avec des avis partagés. Pour certains comme Monica, le sport est une source de dépassement de soi et une façon d'intégrer les personnes en situation de handicap dans la société. Pour d'autres comme Laurence, les messages véhiculés par certaines publicités sportives peuvent être décourageants si elles ne reflètent pas les réalités d'un handicap plus lourd.

L'interview de Manon Cools, coordinatrice chez Esenca, réalisée par « Ma vie en plus »⁷ met en lumière une réflexion profonde sur les Jeux paralympiques et leurs limites en matière de représentation et d'inclusion des personnes en situation de handicap. Alors que ces jeux sont porteurs de valeurs nobles, comme la visibilité du handicap et la promotion du sport pour tous, l'analyse révèle une réalité plus complexe.

La critique majeure concerne la question de la représentation du handicap. Manon Cools souligne à juste titre que la diversité des handicaps, en particulier ceux dits "invisibles" (représentant pourtant 80 % des situations de handicap), n'est pas suffisamment reflétée dans les Jeux paralympiques. Ce manque de diversité dans la représentation crée un décalage entre les athlètes mis en avant lors des compétitions et la réalité vécue par une majorité de personnes en situation de handicap. Le public pourrait ainsi être amené à croire que le handicap est majoritairement visible (stigmaté d'une amputation, une chaise roulante, une canne, etc.), entraînant une perception erronée. En conséquence, beaucoup de personnes en situation de handicap, surtout celles avec un handicap invisible, ne se sentent pas représentées par ces athlètes. Notons que c'est encore plus le cas pour les athlètes en

⁷ « Ma vie en plus », le webmagazine de Solidaris. Interview https://www.youtube.com/watch?v=ykfrfJiA_oc

situation de handicap mental qui dans l'immense majorité des cas, ne participent pas aux jeux paralympiques.

Ce problème de représentation est accentué par le profil même des athlètes paralympiques. Ce sont des sportifs de haut niveau dont les performances, bien qu'impressionnantes, ne reflètent pas les défis quotidiens des personnes en situation de handicap. Cette image héroïsée des athlètes renforce des stéréotypes et nourrit un discours validiste, où la société attend que chaque individu en situation de handicap surmonte ses difficultés de manière extraordinaire, comme ces champions paralympiques. Cette vision simpliste invisibilise la diversité des handicaps et les réalités souvent complexes des personnes qui, bien souvent, luttent pour simplement mener une vie "normale".

En ce qui concerne les catégories paralympiques, Manon Cools critique leur inadéquation notamment avec l'évolution des connaissances médicales, ce qui conduit à une exclusion ou une mauvaise classification de certaines personnes. Cela diminue encore davantage la représentativité de ces Jeux.

Par ailleurs, l'objectif d'encourager la pratique sportive pour toutes et tous ne semble pas être atteint. Les politiques actuelles de financement favorisent le sport de compétition au détriment du sport amateur ou sport de loisir, rendant difficile l'accès à des activités sportives adaptées pour la majorité des personnes en situation de handicap.

Cependant, quelques avancées positives sont notées, comme l'égalité des primes entre athlètes olympiques et paralympiques à partir de 2024, ou encore l'obligation pour les villes hôtes de réfléchir à des mesures d'inclusion et d'accessibilité.

En conclusion, l'interview appelle à une révision des politiques publiques, à une meilleure reconnaissance de la diversité des handicaps et à un traitement plus égalitaire et respectueux dans les médias. Il est crucial de déconstruire l'image stéréotypée du "super-héros" associée aux athlètes paralympiques et de favoriser une représentation plus inclusive et réaliste du handicap dans toute sa diversité.

Ces constats de terrain démontrent à quel point il est facile, médiatiquement, de refléter une vision simpliste et assez binaire du handicap. Le parasport de compétition est vu comme un dépassement de soi, un récit de vie que les personnes valides aiment voir et entendre. Pourtant, il ne représente pas la majorité de la pratique sportive des personnes en situation de handicap et une fois de plus, la représentation du handicap est donc biaisée. Il s'agit pourtant d'un récit médiatique jugé efficace, pertinent et surtout rentable, comme le soulignait d'ailleurs Benoît Delhateur, chef de la rédaction sportive à la RTBF lors du séminaire « Validisme, médias et société » du 24 septembre 2024 ; l'offre publicitaire a explosé pendant les jeux paralympiques 2024, tout comme les audiences.

Les Campagnes de sensibilisation ; biais médiatiques reproduits ?

Les campagnes de sensibilisation peuvent jouer un rôle majeur dans le changement de perception du handicap. Elles peuvent avoir un impact lorsqu'elles sont orientées vers l'empathie, mais aussi vers la valorisation des capacités et des droits des personnes en

situation de handicap. Ces campagnes, lorsqu'elles sont bien conçues, peuvent influencer profondément les mentalités, en mettant en avant la diversité des expériences et en déconstruisant les stéréotypes.

Cependant, il faut être attentif à certains travers que l'étude de Média Animation relève :

- ✓ Le risque de **victimisation** : Certaines campagnes peuvent, volontairement ou non, présenter les personnes en situation de handicap comme des « victimes » ou comme des individus dont la vie est principalement définie par leur handicap. Cela peut involontairement accentuer la distance entre les personnes valides et handicapées, et non les rapprocher.
- ✓ Le « **modèle de l'inspiration** » : Certains messages peuvent insister sur le fait que les personnes en situation de handicap accomplissent des « exploits » simplement en vivant leur quotidien, ce qui peut induire une forme de condescendance ou de paternalisme. Ce regard peut gêner certaines personnes en situation de handicap, car il tend à faire de leur vie une exception alors qu'elles souhaitent souvent être perçues comme des individus normaux ayant des droits et des aspirations comme tout le monde.
- ✓ Les **mots choisis** pour parler du handicap révèlent souvent la perception des personnes valides. Des termes comme « invalide », « souffrant de » ou « atteint de » suggèrent que le handicap est une maladie, un accident, ou une tragédie, une anomalie dans une vie « normale » à surmonter pour être pleinement accepté⁸.



À titre d'exemple, la campagne menée par Esenca en mai 2016 « La vie des personnes en situation de handicap ne doit plus être un exploit » dont le visuel représente une personne en situation de handicap sautant au-dessus du vide⁹ contribue à sensibiliser la population générale aux difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes en situation de handicap. Pourtant, en même temps, elle pourrait induire un message laissant penser que la personne en situation de handicap est un « super-héros ».

Enfin, pour changer véritablement le regard sur le handicap, il nous semble nécessaire d'encourager des interactions humaines directes, plutôt que de seulement diffuser des messages et compter sur une représentation médiatique que nous espérons en augmentation. Les personnes se rencontrent alors indépendamment de leur statut social, économique, de santé, de handicap, etc. Cela commence par une réelle mixité et inclusion à tous les niveaux et à toutes les étapes de nos vies (crèches, écoles, lieux de vie et de loisirs, lieux de soins et de repos, milieu professionnel, etc.) Pour cela, faut-il encore que ces espaces de rencontres existent, que les personnes en situation de handicap soient visibles dans

⁸ RTBF, Média animation ASBL, brochure : Validisme, médias et société, 2024.

⁹ Campagne Esenca 2016 : « La vie des personnes en situation de handicap ne doit plus être un exploit ».

différentes sphères de la vie, dont l'espace public, les milieux associatifs, de loisirs, de lien social, etc. pourtant encore trop souvent inaccessible et ségrégative.

Conclusion

Nous l'avons vu ici au travers du prisme des médias, de l'actualité et de la fiction, la représentation du handicap est et reste complexe.

L'enjeu est donc de dépasser des récits simplistes pour montrer la pluralité des identités, des défis et des succès des personnes en situation de handicap. Cela implique de les représenter non pas comme des objets de fascination ou d'inspiration, mais comme des actrices et acteurs à part entière de la société, avec des contributions, des opinions, des compétences et des droits. Les personnes en situation de handicap ne doivent pas être des « héros malgré eux », mais simplement des individus dont l'existence est reconnue et les droits assurés.

Autrement dit, la représentation du handicap dans les médias doit se faire dans une perspective de justice sociale, de respect de la diversité, de promotion et de défense des droits humains. Il s'agit de reconnaître que les personnes en situation de handicap ne doivent pas être des objets de fascination ou de pitié, mais des individus dont la présence dans la société et les médias est tout simplement légitime et nécessaire.

Des militantes comme Béatrice Pradillon¹⁰ et des associations comme Esenca appelaient d'ailleurs à l'occasion des jeux paralympiques à repenser cette approche en abordant le handicap sous un angle politique et collectif plutôt qu'individuel. Elles insistent sur la nécessité d'écouter les personnes concernées et de montrer la diversité de leurs vécus, au-delà des récits de dépassement¹¹.

Un changement de regard sur les personnes en situation de handicap est essentiel, mais il ne peut pas être pleinement efficace sans des politiques adaptées. C'est bien le changement des politiques publiques qui amènera un changement de regard sur le handicap comme un enjeu structurel, de société, qui nous concerne toutes et tous. C'est en créant des conditions concrètes d'inclusion que l'on peut véritablement promouvoir un exercice effectif des droits des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, l'évolution des politiques publiques contribue de manière décisive à transformer les perceptions. Lorsque les personnes en situation de handicap sont davantage présentes

¹⁰ Co-fondatrice de l'association handi-féministe Les Dévalideuses, qui donne de la visibilité aux femmes et minorités de genre handicapées, trop souvent oubliées des mouvements féministes. Elle a ainsi participé à la création de l'Inter Orga Féminicides aux côtés de Nous Toutes et Médecins du Monde. Elle est membre du bureau de l'association Dear Valid People, une association autour du podcast du même nom. Elle anime également une chronique hebdomadaire sur le validisme et autres discriminations sur Divergence FM, une radio associative de Montpellier.

¹¹ Libération. 01 septembre 2024 : Les Jeux paralympiques, l'heure de rappeler que «les personnes handicapées n'ont pas pour but d'inspirer» https://www.liberation.fr/sports/jeux-olympiques/les-jeux-paralympiques-lheure-de-rappeler-que-les-personnes-handicapees-nont-pas-pour-but-dinspirer-20240901_FVX3FCZNRHPDHFVUJ3OBGMZFE/

dans l'espace public, que ce soit dans les écoles, les lieux de travail ou les loisirs, cela aide à déconstruire les stéréotypes et à normaliser leur participation active à la vie sociale.

Le rôle des gouvernements et des politiques est donc crucial pour transformer non seulement les infrastructures et les législations, mais aussi par la suite les mentalités au sein de la société. Cela passe notamment par¹² :

- Des politiques d'éducation inclusives et de qualité
- Des politiques d'emploi inclusives
- Du soutien à la recherche et aux innovations technologiques au profit des personnes en situation de handicap
- Une pleine inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie politique citoyenne.

Ainsi, il est nécessaire de viser à la fois un changement politique et une transformation des mentalités. L'un ne va pas sans l'autre, et c'est dans cette dynamique réciproque que se trouve la clé d'une société plus inclusive et respectueuse de l'ensemble de la population. À ce titre, il est important de regarder de manière critique la représentation médiatique qui est faite du handicap. Quels sont les impensés médiatiques à ce sujet ? Encourage-t-on des récits individuels pour ne pas voir que le sujet est sociétal et politique ? Le misérabilisme encore trop souvent accolé au handicap profite à qui, et avec quelles conséquences ? Chaque récit médiatique individuel doit pouvoir devenir collectif et politique, sans les biais énoncés dans cette analyse. Il s'agit donc, médiatiquement, de traiter du handicap comme d'un sujet de société qu'on ne veut plus cacher, le présenter dans toute sa diversité et sa complexité, de laisser la place aux personnes en situation de handicap de s'y autoreprésenter. Cela implique de normaliser la présence de personnes en situation de handicap dans des sujets, des fictions, dont le sujet principal n'est pas le handicap. Par cela, nous travaillons à l'évolution des symboles et des représentations, et quand il s'agit de travailler à l'évolution des mentalités, c'est important.

« **Au plus on nous verra, au moins on nous verra, et c'est tant mieux !** », disait une participante au séminaire « Validisme, médias et société ».

Pour citer cette production

GLAUDE, Valérie (2024). « La représentation médiatique du handicap, comment trouver l'équilibre ? », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.Esenca.be

¹² Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre mémorandum 2024 : <https://www.esenca.be/memorandum-2024/>

Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handy protection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à **encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.**

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers.** Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.** Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE